

AVIS N° 009 - 2023 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DU NIGER

Emprunt obligataire " TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,15 % 2022-2034 "

PREMIERE COTATION

Dans le but de financer les investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2022, l'Etat du Niger, à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), a émis un (1) emprunt obligataire intitulé " TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,15 % 2022-2034 ".

La diffusion des titres " TRESOR PUBLIC DU NIGER 6,15 % 2022-2034 " dans le public au prix de 10 000 FCFA a eu lieu du 21 novembre au 09 décembre 2022.

A l'issue de cette opération, 5 500 000 obligations "TPNE 6,15 % 2022-2034" pour un montant total de 55 000 000 000 FCFA ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA.

La date de jouissance desdites obligations est le **14 décembre 2022**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'emprunt "TPNE 6,15 % 2022-2034" admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **vendredi 27 janvier 2023**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est "TPNE.06".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SGI NIGER, est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "TPNE 6,15 % 2022-2034".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SGI NIGER : 258 B, Rue du Grand Hôtel - B.P. : 10 812 Niamey - Niger, Tél : (227) 20 73 78 18, Fax : (227) 20 73 78 16, E-mail : sginiger@sginiger.com, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 12 janvier 2023

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE